

LISTE DES DEMARCHES A EFFECTUER PAR L'ASSOCIATION EMPLOYEUR

ADHESIONS OU AFFILIATION	
INSEE	Demander un n° de SIRET
URSSAF	Établir et envoyer une DUE (Déclaration Unique d'Embauche) à URSSAF ou remplir sur internet https://www2.due.urssaf.fr
ASSEDIC EMPLOYEUR	Envoyer DUE à ASSEDIC LRC 52 avenue de la Méditerranée 34962 MONTPELLIER CEDEX - Fax : 08.20.31.50.66
Retraite	AG2R ou MORNAY (caisse par défaut) : Tél 04.67.22.72.00 Établissement du contrat
Prévoyance	Détermination de la Caisse : soit indiqué par CCN, soit voir avec caisse de retraite Établissement du contrat
Formation professionnelle	Détermination de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) : soit indiqué par CCN, soit choix libre Établissement du document d'adhésion à l'OPCA
Obtention Taux AT (Accident du Travail)	Demande de notification à la CRAM (Sécurité Sociale) si pas reçu à la suite de l'envoi de la DUE Tél : 04.67.12.95.50
Médecine du travail	Centre de Santé au Travail Téléphoner pour demander dossier d'adhésion : 04.68.55.20.55 Établissement du document d'adhésion
CONVENTION COLLECTIVE	
Détermination de la Convention Collective applicable selon le code APE et en fonction de l'objet social de l'association	
CREATION DE L'EMPLOI	
Récépissé Déclaration unique d'embauche (DUE)	Remettre une copie au salarié
CONTRAT DE TRAVAIL	Il est obligatoire lorsqu'il est à Durée Déterminée, et doit contenir un certain nombre d'éléments. ATTENTION : même si la loi ne l'oblige pas pour un CDI à temps plein, il est expressément conseillé de l'établir. C'est la base de vos relations futures avec vos salariés.
Visite médicale d'embauche	RDV + Paiement à la visite
Registres obligatoires : Registre unique du personnel, Registre de l'inspection du travail, Ordre des départs en congés, Accidents du travail bénin, Repos compensateurs, RTT	A tenir